DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le 11 février, à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de NAUVIALE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des réunions.

<u>PRESENTS</u>: COUFFIGNAL, CAMPELS, CAVAILLES, CHINCHOLLE, GARDIN, GARY, GARROTE, GUIRAL, PEGUES, RAYNAL, SAULES, SERVIERES Ph, SERVIERES S, TOURNEMIRE.

ABSENTE-EXCUSEE: CARLES-DUBOC.

Monsieur Gérard RAYNAL a été nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 janvier 2015

Le compte rendu de la séance du 15 janvier 2015 a été approuvé à l'unanimité.

BATIMENTS COMMUNAUX – Vestiaires

Demande subvention - DETR

N° 2015-02-11-01

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le projet de travaux de réfection et d'amélioration permettant de garantir un état correct des sanitaires et d'améliorer le dispositif des douches afin de réaliser des économies d'énergie des vestiaires.

L'estimatif de ces travaux s'élève à la somme de : 15 540 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le projet et le plan de financement et décide de demander la Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux dans la catégorie « Bâtiments communaux ».

Le plan de financement serait le suivant :

Montant des travaux :	15 540 €
Demande D.E.T.R. – 30 %	4 662 €
Demande subvention Conseil Régional - 25 %	3 885 €
Réserve parlementaire	3 000 €
Emprunt	3 993 €

Le conseil municipal souhaite un avis favorable à la demande de cette D.E.T.R.

Bâtiments communaux - Vestiaires

<u>Demande subvention – Conseil régional - FRI</u>

N° 2015-02-11-02

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le projet de travaux de réfection et d'amélioration permettant de garantir un état correct des sanitaires et d'améliorer le dispositif des douches afin de réaliser des économies d'énergie des vestiaires.

L'estimatif de ces travaux s'élève à la somme de : 15 540 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le projet et le plan de financement et décide de demander le Fond Régional d'Intervention

Le plan de financement serait le suivant :

Montant des travaux :	15 540 €
Demande D.E.T.R. – 30 %	4 662 €
Demande subvention Conseil Régional - 25 %	3 885 €
Réserve parlementaire	3 000 €
Emprunt	3 993 €

Le conseil municipal souhaite un avis favorable à la demande du FRI.

BATIMENTS COMMUNAUX - Travaux Ecole primaire et salle accueil

Demande subvention – Conseil régional

N° 2015-02-11-03

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le projet de travaux afin de répondre aux normes en terme d'accessibilité, de sécurité et de dépenses énergétiques concernant l'école primaire et la salle d'accueil établis par l'Atelier d'Architecture PRONAOS.

L'estimatif de ces travaux s'élève à la somme de : 124 550 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le projet et le plan de financement.

Le plan de financement serait le suivant :

Montant des travaux :	124 550 €
Demande D.E.T.R. – 40 %	49 820 €
Demande subvention Conseil Général – 15 %	18 682 €
Demande subvention Conseil Régional	
 Travaux de mise en accessibilités des bâtiments publics-25 % 	6 756 €
 Travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics-35 % 	24 017 €
Emprunt	26 275 €

Le conseil municipal souhaite un avis favorable à la demande de ces subventions.

<u>Demande subvention – Conseil régional</u>

N° 2015-02-11-04

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le projet de travaux afin de répondre aux normes en terme d'accessibilité, de sécurité et de dépenses énergétiques concernant l'école primaire et la salle d'accueil établis par l'Atelier d'Architecture PRONAOS.

L'estimatif de ces travaux s'élève à la somme de : 124 550 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le projet et le plan de financement.

Le plan de financement serait le suivant :

Montant des travaux :	124 550 €
Demande D.E.T.R. – 40 %	49 820 €
Demande subvention Conseil Général – 15 %	18 682 €
Demande subvention Conseil Régional	
- Travaux de mise en accessibilités des bâtiments publics-25 %	6 756 €
- Travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics-35 %	24 017 €
Emprint	26 275 €

Le conseil municipal souhaite un avis favorable à la demande de cette subvention.